



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
COMMUNE DE SELONCOURT

## DECISION DU MAIRE PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

**N° DE L'ACTE** : DEC2024-10-09-52 en date du 09 octobre 2024

**SERVICE** : Services Techniques

**OBJET** : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE  
DE LA SALLE POLYVALENTE  
MARCHE 2024-11 GROUPEMENT ITINERAIRES ARCHITECTURE

- Nous, Daniel BUCHWALDER, Maire de la Commune de SELONCOURT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22, modifié par la loi du 23 novembre 2018,
- Vu la délibération du Conseil Municipal n°20200609-4, réuni le 09 JUIN 2020, par laquelle le Conseil Municipal a chargé le Maire, par délégation (alinéa 3), de prendre les décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, alinéa 4,
- Vu la délibération du Conseil Municipal n°20230613-2 réuni le 13 JUIN 2023, par laquelle le Conseil Municipal approuve la réalisation du projet et son nouveau plan de financement présentés à 1 006 000.00 € H.T.
- Vu la décision du Maire n°20240219-19 d'attribuer le marché de Maitrise d'œuvre 202411 d'un montant total de 100 000.00 € H.T. soit 120 000.00 € T.T.C.

### CONSIDERANT

- Le montant du coût prévisionnel des travaux arrêté à 1 106 500.00 € au stade Avant-Projet Définitif
- La nécessité d'arrêter le forfait définitif de rémunération entrainant un complément de rémunération de 9 851.27 € H.T. soit 11 821.52 € T.T.C.

### DECIDONS

**Article 1** : L'avenant n°1 au marché 202411 est signé avec le groupement ITINERAIRES ARCHITECTURE de Belfort pour un montant de **9 851.27 € H.T.** soit 11 821.52 € T.T.C. portant le marché à **109 851.27 € H.T.** soit 131 821.52 € T.T.C.

**Article 2** : Conformément à l'article L.2122.-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Municipal. Transmission sera faite à Madame la Sous-Préfète par voie électronique.

Fait à Seloncourt, le 09/10/2024

Le Maire  
Daniel BUCHWALDER

